

Grive musicienne, *Turdus philomelos* (Brehm, 1831)

Classification (Ordre, famille) : Passeriformes, Turdidés

Description de l'espèce

Passereau commun et répandu, la Grive musicienne a une taille moyenne, proche de celle du merle noir. La tête et les parties supérieures sont brunâtres sans sourcil ou dessin marqué. Les parties inférieures sont blanchâtres sur la poitrine avec des taches noires (grivelures) s'étendant sur les flancs. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel. On admet de légères variations géographiques en distinguant trois sous-espèces : *T.p.philomelos*, *T.p.clarkei* et *T.p.hebridensis* [bg7]. *T.p.hebridensis* (Îles Hébrides) est considérée comme plus sombre que *T.p.clarkei*. Les autres oiseaux britanniques et ceux des parties adjacentes du continent (*clarkei*) ont une coloration moins soutenue, mais sont nettement plus roux que la sous-espèce type (*philomelos*) qui habite le reste du Paléarctique occidental et qui est davantage brun grisâtre.

Les jeunes se distinguent des adultes par une couleur globale plus sombre, des tâches chamois sur le dos (les adultes ont une couleur unie) ainsi que le plastron chamois. Des tâches jaunes chamois en forme de barre sont caractéristiques sur les grandes et moyennes couvertures. Les jeunes de l'année peuvent se distinguer des adultes par une tache blanc-crème plus large et échancrée à l'extrémité des grandes couvertures externes non muées [15]. La mue postnuptiale des adultes est complète entre juin et octobre. La mue postjuvénile est partielle et peut se prolonger jusqu'en octobre.

Vocalisations : JCR, CD3/pl.81.

Longueur totale du corps : 20-23 cm. Poids : variable selon les saisons et les sous-espèces : *T.p.clarkei* : 69-101 g janv-fév ; 68-96 g en mars-avril et 75-107 g en nov-déc ; *T.p.philomelos* : 62-77 g en mars ; 61-100 g en sept-oct ; en migration : 50-83 g. Il n'est pas noté de différence significative de taille dans le Paléarctique occidental.

Difficultés d'identification (similitudes)

Légèrement plus grande que la Grive mauvis (*Turdus iliacus*), la Grive musicienne s'en diffère facilement par l'absence de sourcils blancs, des flancs pâles (la Grive mauvis a les flancs rouille vif) et par un cri en vol très différent. Pour le débutant, la Grive musicienne ressemble par le plumage à la Grive draine (*Turdus viscivorus*) mais en diffère par une taille moindre, une teinte plus brune (la Grive draine est grise), et en vol par des battements d'ailes plus rapides et une trajectoire moins linéaire. Globalement, le chant est un très bon indicateur de détermination.

Répartition géographique

T.p. hebridensis est présente dans les îles Hébrides, ouest de l'Ecosse, Arran et County Kerry dans l'ouest de l'Irlande. Sédentaire mais des déplacements vers le sud - sud ouest sont observés en hiver. *T.p.clarkei* est localisée aux autres zones britanniques (non occupées par *T.p. hebridensis*), en Irlande et dans les parties adjacentes du continent (ouest et nord ouest de la France, Belgique, ouest et centre des pays Bas). Il est probable que les oiseaux présents au Danemark, dans le centre de la France, en Allemagne, en Italie et ceux du nord de l'Espagne et de la Grèce, de Bulgarie et de Roumanie, appartiennent à une « sous-espèce » intermédiaire entre *clarkei* et *philomelos*. Nombreuses sont celles qui se déplacent au sud en hiver pour rejoindre la France, la Corse, le nord de l'Espagne, le Portugal et les Baléares.

T.p. philomelos occupe partiellement le centre et l'est de l'Espagne et l'extrême nord est du Portugal, de l'est au sud de la France, la Suisse, les Apennins jusqu'au sud de l'Italie, à l'est jusque dans la partie occidentale de la Turquie. Au nord, l'espèce *philomelos* est présente dans les pays scandinaves et à l'est, jusqu'au Lac Baïkal, sud ouest du Caucase et au sud de la mer Caspienne. Cette sous-espèce a été introduite en Australie, dans l'île Lord Howe et en Nouvelle Zélande où elle est désormais commune [4].

En France, la Grive musicienne est nicheuse sur tout le territoire, sauf en Corse.

Biologie

Écologie

La Grive musicienne occupe une grande diversité d'habitats boisés : les zones à sous-bois dense, les bocages, les taillis, les ripisylves, les forêts méditerranéennes où elle est plus rare, les forêts feuillues tempérées et de conifères, de plaine et de montagne, les parcs et jardins pendant la reproduction. Elle utilise plutôt les milieux plus ouverts pendant l'hivernage (matorrals et garrigues méditerranéennes, haies, bocages, bords de ruisseaux et zones cultivées). La Grive musicienne est bien présente dans les systèmes de polycultures-élevage comportant du bocage.

En France son habitat de reproduction de prédilection est composé de forêts mixtes et de haies, mais son amplitude d'habitats est large [6]. Ces auteurs évaluent les densités les plus élevées entre 0.70 et 0.95 couple pour dix hectares, respectivement en bocage et en forêt dans le centre de la France.

Comportements

Territoriale pendant la période de reproduction, la Grive musicienne vit en bandes de quelques individus à quelques dizaines pendant la migration et l'hivernage. Le grégarisme s'accroît en migration qui est largement réalisée pendant la nuit et une partie de la matinée. L'espèce comporte de nombreuses populations résidentes, mais les plus nordiques sont partiellement ou exclusivement migratrices [4]. Au contraire de la Grive mauvis ou de la Grive litorne (*Turdus pilaris*), la Grive musicienne témoigne d'une réelle affinité pour les mêmes zones d'hivernage fréquentées chaque année.

Les oiseaux originaires de Scandinavie, d'Allemagne, de Suisse, de Pologne et de Russie, migrent vers le sud-ouest et le sud-est de l'Europe pour hiverner au sud de l'Angleterre, en France, en Espagne et au Portugal. Les populations plus nordiques et notamment les oiseaux de première année hivernent plus au sud : Îles Canaries, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Chypre. Les oiseaux provenant du Danemark, des Pays Bas, de Belgique, et du nord-est de la France sont partiellement résidents ou se déplacent sur de courtes distances vers le sud. Les reprises d'oiseaux bagués en Grèce révèlent une origine Scandinave, de Russie occidentale, mais aussi d'Italie et de Malte [bg7]. Les populations les plus orientales hivernent probablement de la méditerranée occidentale à l'Iran, au Koweït et à l'Erythrée.

De nombreux oiseaux originaires de Grande-Bretagne et d'Irlande hivernent au nord-ouest de la France, au nord de l'Espagne, au Portugal et aux Baléares, mais aussi probablement en Algérie [bg69].

Les Grives musiciennes hivernant en France ont des origines différentes. CLAESSENS [3] distingue, à partir des reprises d'oiseaux bagués, trois grandes régions : ouest, centre et Méditerranée. Sur un plan biologique, ceci conduit à distinguer la région méditerranéenne du reste de la France, non seulement en hivernage, mais en migration de retour d'oiseaux ayant hiverné plus au sud (Péninsule Ibérique, Afrique du Nord) et originaires du nord et de l'est de l'Europe donc plus tardifs si l'on en juge par les dates d'arrivée sur les sites de reproduction [18].

En migration post nuptiale, les premières Grives musiciennes arrivent en moyenne en Italie dès le début septembre puis dans le sud de la France à partir de la mi-septembre, les passages se succèdent ensuite selon l'origine des oiseaux jusqu'en novembre [11]. La migration pré nuptiale débute en moyenne pour la France dès la mi février [bg51]. Des travaux récents utilisant la bioacoustique, couplée à des comptages standardisés [17] fournissent des indications sur la période de migration pré nuptiale. Dans le Centre Ouest, les grives entament leur migration dès le début février [13].

Reproduction et dynamique de population

La reproduction (ponte) débute en moyenne à la mi mars en Europe de l'Ouest, à la mi-avril en Europe centrale et de l'Est et en avril-mai en Finlande. Le nid est construit par la femelle dans les arbres ou les arbustes en règle générale, mais quelquefois au sol, dans un talus couvert de végétation dense. En Pologne, les mesures réalisées sur 196 nids ont permis d'établir la moyenne à 2.5 m au dessus du sol (0-8). Le nid est fait de brindilles, de paille, de mousse, de feuilles et d'herbes, la coupe étant faite de boue.

Les œufs sont lisses, luisants, bleu pâle avec des taches brunes, rousses ou noires, plus rarement unicolores sans tache. La taille de la ponte est de trois à cinq œufs (2-6). La moyenne varie selon la saison : 3.9 en mars ; 4.3 en avril-mai ; 3.8 en juin. En moyenne deux à trois couvées sont réalisées par an, mais pas plus de deux au nord de l'aire de répartition. Les œufs sont pondus chaque jour. L'incubation dure en moyenne 13.4 jours (10-17) et est assurée par la femelle ou très exceptionnellement assistée par le mâle. L'incubation débute avec la ponte du dernier œuf et les éclosions sont synchronisées. Les poussins sont nourris par les deux parents. L'envol a lieu 14 jours après l'éclosion et les jeunes deviennent indépendants peu après. La première reproduction est observée à l'âge d'un an. Le taux de fertilité est de 71% (n = 739 œufs pondus). Sur 1034 poussins éclos, 78% ont survécu jusqu'à l'envol. Sur 816 nids contrôlés, 50% ont produit au moins un jeune à l'éclosion et 36% à l'envol [4 ; bg7]. Pour la France, le nombre moyen de poussins à l'envol est de 3,5 par nichée réussie [9].

Les hivers rigoureux et les étés secs ont un effet négatif significatif sur la survie annuelle tant des jeunes de l'année que des adultes en Grande Bretagne [16]. La mortalité au cours de la première année est de 53% et de 40% dans la deuxième année (Grande-Bretagne). En Finlande, la mortalité totale annuelle est estimée à 54%. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 17 ans [bg59]. Pour les populations françaises, le taux de survie se stabilise à l'âge réel d'un an et se situe entre 41 et 54% en première année et après l'âge d'un an [9]. A partir des reprises de grives baguées en Mer baltique orientale, PAYESKY & VYSOTSKY [10] ont évalué le taux de survie entre 37 et 42% en première année et entre 56 et 63% chez les adultes. Ces taux de survie calculés à partir de populations chassées en France, Italie, Espagne et Portugal ne diffèrent pas significativement du taux de survie des adultes évalué dans les Iles Britanniques où l'espèce est protégée.

Régime alimentaire

La Grive musicienne consomme la plupart des invertébrés (mollusques, insectes, arachnides, myriapodes, annélides notamment lombrics), mais aussi des fruits en automne et en hiver : *juniperus*, *rubus*, *sorbus*, cotoneaster, hедера, raisin, olives...). Quelques cas de consommation de petits vertébrés ont pu être notés : lézards, musaraignes...

En Grande Bretagne, l'analyse de 84 estomacs récoltés toute l'année a révélé la présence de 35.5% d'insectes, 15% de lombrics, 5% d'escargots, 1.5% d'autres invertébrés, 41.5% de fruits et de baies et 1.5% de plantes herbacées [4]. En Espagne (Cordoue), le régime hivernal est surtout composé de fruits et d'invertébrés (escargots et coléoptères)

[7]. Elle est capable d'utiliser un « outil » pour se nourrir. Elle projette violemment les escargots sur une pierre (« enclume ») pour briser la coquille.

Dans le sud de la France, elle consomme essentiellement des fruits (raisin en automne et baies de genévriers en hiver) mais 16 autres espèces végétales productrices de baies sont aussi consommées conférant à l'espèce un rôle essentiel dans leur dissémination (ornithochorie) en zone méditerranéenne [5]. Dans l'ouest de la France en zone bocagère, l'alimentation de la Grive musicienne est composée de fruits de prunelliers et d'aubépine en automne alors que les baies de lierre dominent en hiver [1]. La fraction animale du régime est composée de larves et d'imagos d'insectes, de lombrics et de gastéropodes.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (Cor. 16.29)

2250*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27 et 64.613)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor. 31.88)

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor. 32.131 à 32.136)

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à *Acer* et *Rumex arifolius* (Cor. 41.15)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3)

9530*- Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques (Cor. 42.64)

9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (Cor. 42.8)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, ainsi qu'à l'Annexe III de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Grive musicienne hivernant à travers pratiquement toute la France, il est difficile de faire ressortir un espace protégé en hébergeant des effectifs significatifs.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation est favorable en Europe qui représente plus de 50% de son aire de reproduction. Après une stabilité de 1970 à 1990, il a été constaté un léger déclin en Allemagne de 1990 à 2000 largement compensé par les populations de France et de Norvège. La diminution des effectifs britanniques malgré leur protection est attribuée aux modifications de l'habitat de reproduction et à la succession d'hivers rigoureux et d'étés très secs [12]. L'espèce demeure stable et est considérée comme « sécurisée » [bg2].

La même synthèse [bg2] réalisée sur 44 pays situe les effectifs de couples nicheurs entre 20 et 36 millions. Pour la France l'estimation est plus imprécise que pour les autres pays et comprise entre 0.6 et 3 millions de couples.

Les suivis réguliers et permanents réalisés en France durant la reproduction tant par le programme STOC (MNHN) que par le programme ACT (ONCFS-FDC-FNC) concluent à un fort accroissement des effectifs nicheurs depuis 15 ans [2 ; bg33].

Menaces potentielles

Comme pour toutes les espèces à migration nocturne prépondérante, le développement sur les voies de migration de complexes industriels, d'exploitation de pétrole off-shore en Mer du Nord et la multiplication de lignes à haute tension sont des risques potentiels d'accroissement de la mortalité. Ses habitats de reproduction demandent une large protection à travers le Paléarctique occidental notamment en Europe centrale et de l'Est. La fragmentation des

habitats forestiers et la suppression des éléments paysagers fixes (haies, talus, bosquets) dans les agrosystèmes ont un effet néfaste sur la conservation de cette espèce [8].

Les prélèvements cynégétiques sont mal connus au niveau spécifique puisque l'enquête nationale de 1998/1999 (ONFCS-UNFDC) regroupe les quatre espèces de grives chassables et situe le tableau global aux environs de 4.5 millions d'oiseaux ($\pm 1.8\%$). Quatre régions (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Corse) réalisent près de 63% du tableau national [bg34]. Un suivi détaillé dans le sud-est de 1989 à 1991 a montré que la Grive musicienne représentait 58.1% du tableau selon un échantillon de chasseurs généralistes mais seulement 28.5%, précédée par la Grive mauvis (29.3%) et la Grive litorne (29%), selon un échantillon de chasseurs spécialistes [14].

Les prélèvements constituent surtout une menace lors de la fermeture tardive durant les vagues de froids qui poussent de grandes quantités de grives peu farouches et souvent épuisées vers le sud et l'ouest de la France.

Propositions de gestion

Les propositions de gestion concernent en premier lieu les habitats, qu'ils soient de reproduction ou d'hivernage : mesures de conservation des habitats forestiers et bocagers ; en forêt, préservation des arbustes à baies spontanés ; l'usage des pesticides doit être réduit.

Il convient de suivre un calendrier de fermeture du tir à cette espèce qui soit cohérent avec les besoins de quiétude lors de la migration pré-nuptiale.

Promouvoir la mise en place d'un PMA pour cette espèce permettrait d'éviter les prélèvements excessifs.

La France est une zone d'accueil en cas de froid intense en Europe, il convient donc de suspendre la chasse dès l'arrivée d'une vague de froid en appliquant le protocole national de manière stricte.

Etudes et recherches à développer

Les prélèvements cynégétiques (hors chasses traditionnelles) devraient être mieux connus annuellement et il est nécessaire de généraliser le suivi soit sous forme d'enquête nationale sur les prélèvements distinguant les quatre espèces de grives présentes en France (ONCFS-SOFRES-FNC), soit sous forme d'un carnet de prélèvement universel tel que proposé par la Fédération Nationale des Chasseurs en France à titre expérimental. Un plan européen devrait permettre de mieux connaître les prélèvements cynégétiques de chasse à tir.

Les analyses de structures par âge et sexe des tableaux de chasse en fonction des modes de chasse déjà réalisées au sud [14] sont à développer sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer les mesures de gestion adaptées aux différentes régions.

Les suivis d'effectifs nicheurs sont à encourager (STOC et ACT) de même que les suivis en hivernage déjà réalisés au sud mais souhaités aussi ailleurs en Europe afin de mieux comprendre les déplacements hivernaux en relation avec les données météorologiques et les ressources trophiques.

Bibliographie

1. AUBINEAU, J., ERAUD, C., BOUTIN, J.M., CHIL, J.L., TESSON, J.L. & GABORIAU, C. (1999).- *Ecologie trophique du merle noir (Turdus merula) et de la Grive musicienne (Turdus philomelos) dans les bocages de l'ouest de la France en automne-hiver*. Proceedings of the XXIV Int Cong. Game Biologists, Thessaloniki (Greece). 330-350 p.
2. BOUTIN, J.M., BARBIER, L. & ROUX, D. (2001).- Suivi des effectifs nicheurs d'Alaudidés, de Colombidés et de Turdidés en France : le programme ACT. *Alauda* **69**(1): 53-61.
3. CLASSENS, O. (1988).- Migration et hivernage des Grives musiciennes (*Turdus philomelos*) en France d'origines étrangères. *Gibier Faune Sauvage* **5**: 359-388.
4. CLEMENT, P. & HATHWAY, R. (2000).- *Thrushes*. Helm identification guide. A et C Black. Ed, London. 463 p.
5. DEBUSSCHE, M. & ISENMANN, P. (1985).- Le régime alimentaire de la Grive musicienne (*Turdus philomelos*) en automne et en hiver dans les garrigues de Montpellier (France méditerranéenne) et ses relations avec l'ornithochorie. *Revue d'écologie* **40**: 379-388.
6. HERMANT, D. & FROCHOT, B. (1997).- Habitat de reproduction et densité de Turdinae et de Columbidae en Côte d'Or. *Gibier Faune Sauvage* **14**: 49-64.
7. JORDANO, P. (1985).- El ciclo anual de los passeriformes frugívoros en el matorral mediterráneo del sur de España : importancia de su invernada y variaciones interanuales. *Ardeola* **32**(1): 69-94.

8. MASON, C.F. (1998).- Habitats of the songthrush *Turdus philomelos* in a largely arable farmland. *Journal of Zoology* **244**: 89-93.
9. PASQUET, E., HEMERY, G., CZAKOWSKI, M.A., DEJONGHE, J. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1981).- Démographie des populations françaises de grands Turdidés. *Bulletin Mensuel de l'ONC*(Sp Scientifique et Technique): 117-139.
10. PAYESKY, V.A. & VYSOTSKY, V.G. (2003).- Migratory song thrushes *Turdus philomelos* hunted in Europe : survival rates and other demographic parameters. *Avian Science* **3**: 13-20.
11. RICCI, J.C. (1997).- *Les recherches réalisées dans le cadre du Groupe Méditerranéen Turdidés. In Biodiversité et Chasse : traditions et culture méditerranéennes. . Conseil International de la Chasse. Conseil de l'Europe* (Ed), Taormine, Italie. 53-71 p.
12. ROBINSON, R.A., GREEN, R.E., BAILLIE, S.R., PEACH, W.J. & THOMSON, D.L. (2004).- Demographic mechanisms of the population decline of the songthrush *Turdus philomelos* in Britain. *Journal of Animal Ecology* **73**: 670-682.
13. ROUX, D. & BOUTIN, J.M. (2003).- Phénologie de la migration prénuptiale de la Grive musicienne, de la Grive mauvis et du Merle noir. *Alauda* **71**(4): 447-458.
14. ROUX, D., FERRAND, Y., BOUTIN, J.M., DEBENEST, D., ROBERT, G. & GIARDIMINI, B. (2003).- Vaucluse et Var : analyse des prélèvements de grives et du Merle noir. *Faune Sauvage* **260**: 57-64.
15. SVENSSON, L. (1992).- *Identification guide to European passerines*, Stockholm. 368 p.
16. THOMSON, D.L., BAILLIE, S.R. & PEACH, W.J. (1997).- The demography and age-specific annual survival of song thrushes during periods of population stability and decline. *Journal of Animal Ecology* **66**: 414-424.
17. TROUILHET, J.F., NADAUD, S., VINCENT, F. & RICCI, J.C. (1998).- Présentation d'une méthodologie pour la classification de signaux biologiques : application à la reconnaissance de cris de Turdidés. *Bulletin de la Société Zoologique de France* **123**(3): 279-291.
18. ZALAKEVICIUS, M., RAUDONIKIS, L. & GRAZULEVICIUS, G. (1994).- Phenology of birds arrival to eastern Europe. *Acta Orn Lituanica* **9-10**: 12-29.